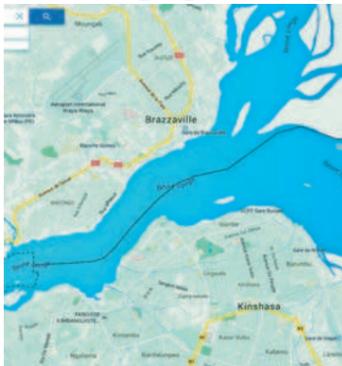


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4095 - MARDI 5 OCTOBRE 2021

COVID-19

Baisse de 10% des cas de décès

D'après le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, le nombre de cas hebdomadaires et de décès liés au coronavirus a, une fois de plus, baissé de 10% par rapport à la semaine dernière. A ce

jour, des dispositions sont en train d'être prises afin d'accentuer la campagne de sensibilisation en faveur du respect des mesures barrières et de la vaccination contre cette pandémie.

A noter que plus de quatre-vingt-huit mille personnes

ont reçu la première dose du vaccin AstraZeneca et plus de trente-six mille personnes en ont reçu la deuxième dose. Par contre, deux mille cent soixante et une personnes ont reçu la première dose de Moderna.

Page 4



La vaccination, un des moyens de lutte efficace contre la pandémie de Coronavirus

ETUDE DE MARCHÉ

Les entreprises se mettent à la page



Le siège de la DGRK à Kinshasa

Pour nombre d'observateurs de la vie nationale, les études de marché renferment une mine d'informations pour les décideurs d'entreprises. Des cabinets spécialisés comme Target ont commencé progressivement à briser la glace, en les rendant désormais accessibles au grand public.

D'où les entrepreneurs et responsables de marketing des grosses boîtes de la place sont-ils invités à participer à la deuxième formation du cabinet d'étude Target et de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise, du 6 au 8 octobre. Ce module de formation, renseigne-t-on, aidera les entreprises à fixer des objectifs commerciaux plus réalistes et à bien évaluer leurs chances de succès.

Page 4

EDUCATION

Muhindo Nzangi accusé d'en vouloir à l'Université du Cepromad



Le ministre de l'Esu, Muhindo Nzangi

Dans une correspondance signée le 30 septembre, le ministre de l'ESU, s'appuyant sur le rapport d'une mission de viabilité initiée par son ministère, il a été reconnu que l'Université du Cepromad fait fonctionner et entretenir ses extensions dans plusieurs coins du pays en violation des textes juridiques

régissant le secteur.

Des sources proches de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) indiquent que l'autorité de tutelle, en l'occurrence, le ministre Muhindo Nzangi, a demandé au recteur de Cepromad d'arrêter l'extension de son université.

Page 4

BOXE AMATEUR

Les Léopards se préparent pour les mondiaux de Belgrade

Les Léopards boxe de la RDC prendront part aux mondiaux du noble art en Serbie. Ces 21es championnats du monde de boxe amateur vont se dérouler du 26 octobre au 6 novembre,

dans la salle de la Stark Arena à Belgrade, sous l'égide de l'Association internationale de boxe amateur.

Le staff technique national, conduit par le directeur tech-

nique par intérim Toussaint Lofanga qui a repris la place de Valérie Kayumba, avait présélectionné vingt-deux boxeurs pour ensuite n'en retenir que treize.

TSHOPO

Olpa prend acte de la libération du journaliste Dieu-Merci Labama

L'organisation non gouvernementale a condamné la procédure ayant conduit à l'interpellation du journaliste ainsi que la mesure privative de sa liberté alors qu'il n'a fait que son travail. Elle a invité les autorités territoriales à promouvoir le droit d'informer et d'être informé dans leur juridiction.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a pris acte de la libération de Dieu-Merci Labama, directeur de Radio Liberté Basoko, station privée émettant à Basoko, dans la province de Tshopo. Tout en saluant cette libération, elle a, néanmoins, condamné la procédure ayant conduit à l'interpellation du journaliste et invité les autorités territoriales à promouvoir le droit d'informer et d'être informé dans leur juridiction. Dieu-Merci Labama, rappelle Olpa, a été libéré, le 2 octobre, après vingt-quatre heures de détention à l'état-major de la police de Basoko. « C'est au cours d'une réunion du Conseil territorial de sécurité pré-

sidée par l'administrateur du territoire, Mme Sabrina Dako, que la décision de libérer le journaliste a été prise », a indiqué cette organisation.

Le journaliste, précise Olpa, a été interpellé le 1er octobre par la police, qui l'accusait d'outrage à l'autorité et de diffamation pour avoir diffusé, le 30 septembre, sur les antennes de Radio Liberté Basoko, des propos des personnes se disant victimes des exactions de la police de Basoko lors d'une patrouille nocturne instituée le 26 septembre pour faire face à la montée de l'insécurité.

Dans un précédent communiqué signé le même 2 octobre, rappelle-t-on, Olpa avait exigé la libération du journaliste. Notons que Dieu-Merci Labama avait



Le journaliste Dieu-Merci Labama

« Il a été soumis à un interrogatoire par un officier de police judiciaire, qui l'a inculpé d'outrage à l'autorité et de diffamation...Le journaliste a été placé en garde à vue en attendant la décision du Conseil territorial de sécurité »

été interpellé par la police alors qu'il répondait à une invitation du responsable local de cette police de Basoko, le major Jean-Marie Likakula. « Il a été soumis à un interrogatoire par un officier de police judiciaire, qui l'a inculpé d'outrage à l'autorité et de diffamation...Le journaliste a été placé en garde à

vue en attendant la décision du Conseil territorial de sécurité », a expliqué Olpa.

L'organisation, qui a condamné cette mesure privative de la liberté d'un journaliste qui n'a fait que son travail, a fait savoir qu'il s'est manifestement agi d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par

la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Elle a, par conséquent, exigé sa libération immédiate et inconditionnelle et exhorté les autorités locales à favoriser l'exercice de la liberté de presse sur toute l'étendue du territoire de Basoko.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MIGRATIONS

Junior Masudi Wasso admis sur le territoire belge

L'étudiant congolais, placé au centre fermé au motif qu'il ne disposait pas de tous les documents nécessaires pour étudier en Belgique, a été finalement admis sur ce territoire, après que des nouveaux éléments ont été versés à son dossier, a indiqué l'Office des étrangers en Belgique.

Junior Masudi Wasso pourra finalement débiter les cours à l'Université catholique de Louvain (UCL), où il est inscrit. L'Office des étrangers a effectué un rétropédalage le 4 octobre, en affirmant que l'étudiant congolais avait été arrêté par la police des frontières lors de son arrivée en Belgique car les frais d'inscription à l'UCL n'avaient pas été payés et que le motif de son déplacement n'avait pas été suffisamment prouvé. En outre, cet office a fait savoir que le ministère congolais des Affaires étrangères a versé les frais d'inscription de l'étudiant, et l'UCL a également transmis des informations supplémentaires sur la manière et les éléments par lesquels elle a jugé que l'étudiant est effectivement apte à y étudier.

Le jeune congolais, inscrit à l'UCLouvain, en possession d'un passeport en règle et d'un visa étudiant qui court jusqu'au 22 mars 2022, avait été arrêté par la police des frontières, lors de son arrivée en Belgique, le 18 septembre. Il était détenu au centre fermé de Caricole, à Steenokkerzeel, près de l'aéroport de Bruxelles-National (Zaventem).

Profonde injustice

Dans un communiqué intitulé « Junior Masudi Wasso est libéré mais le combat doit continuer », la Fédération des étudiants francophones (FEF) de Belgique et l'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL) ont manifesté leur joie en apprenant

pour pousser le gouvernement à prendre des dispositions qui éviteront de reproduire cette situation à l'avenir. La FEF et l'AGL souhaitent maintenant que Junior Masudi Wasso puisse entamer ses études sereinement en bénéficiant de toutes les aides nécessaires pour se remettre de ce terrible événement et rattraper le temps perdu », indique le communiqué de presse.

Pour sa part, l'UCL s'est également réjouie de la libération de Junior Masudi Wasso. « L'UCLouvain a été informée que M. Junior Masudi a été admis aujourd'hui sur le territoire belge. Nous remercions celles et ceux qui ont contribué à cette issue positive et nous nous réjouissons d'accueillir notre nouvel étudiant », a indiqué l'université sur son compte Twitter, le 4 octobre.

Chronique d'une mobilisation générale

Depuis l'annonce de l'arrestation de Junior Masudi Wasso, les réactions, notamment politiques, s'étaient multipliées. Ainsi, s'exprimant sur le sujet lors du Conseil des ministres du 1^{er} octobre, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, avait condamné cet acte qu'il a qualifié de « déplorable » et instruit le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, d'approcher l'ambassadeur du royaume de Belgique accrédité en République démocratique du Congo (RDC) pour lui exprimer la totale désapprobation de cet acte et

de la République Démocratique du Congo, régulièrement inscrit à l'Université Catholique de Louvain, les a respectées en obtenant un visa étudiant qui court jusqu'au 22 mars 2022. Malgré ce respect de la loi, il a été arrêté aux frontières par la police aéroportuaire et enfermé en attente de son expulsion. Les policiers, après l'avoir soumis à un interrogatoire sur ses connaissances académiques ainsi que sur le réseau de mobilité menant à son université, les ont jugées insuffisantes. Pour la police, le motif de son voyage était dès lors suspect et la procédure d'expulsion a été enclenchée. Le cas de Junior ne serait pas isolé selon les témoignages des organisations de la société civile », indique le communiqué d'Ecolo.

Initier un débat démocratique

Le parti politique belge rappelle que selon la loi, il est établi que l'obtention d'un visa ne donne pas automatiquement accès au territoire belge et que les policiers ont le droit de contrôler les arrivées aux frontières. Néanmoins, indique Ecolo, le contenu, l'étendue ainsi que le caractère proportionné de ces contrôles posent question et doivent être soumis à un débat démocratique au sein du parlement. « En effet, l'obtention d'un visa étudiant nécessite souvent des



Junior Masudi Wasso

appelle à poser ce débat de manière sereine afin d'éviter que d'autres étudiantes et étudiants se retrouvent dans le même cas à l'avenir. Il faut également éviter la montée d'un sentiment d'injustice au sein de la population qui risque de fragiliser les démarches légales d'accès au territoire. Les parlementaires écologistes interviendront dans différents parlements – fédéral et de la Fédération Wallonie-Bruxelles – pour interroger les membres des gouvernements compétents », a fait savoir Ecolo, tout en précisant être contre l'enfermement des enfants et contre l'enfermement des étudiantes et étudiants, surtout quand les voies légales ont été respectées.

Le secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration sera interrogé en commission

Pour sa part, le 3 octobre, le Conseil des recteurs francophones de Belgique (CRef), dans un communiqué, avait déclaré solliciter le secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi pour qu'il fasse usage de

secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration fera usage de son pouvoir discrétionnaire pour permettre à Junior Masudi Wasso de poursuivre sereinement ses études en Belgique », indique le communiqué.

Quant au président du parti politique d'opposition Démocrate fédéraliste indépendant, le député François De Smet, qui s'est réjoui de la libération de Junior Masudi Wasso, il a fait savoir qu'il interrogera, en commission, le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Sammy Mahdi. De son côté, le parti socialiste bruxellois s'était également interrogé sur les motifs allégués par l'administration belge pour refuser l'entrée de Junior Masudi en Belgique. « Les raisons d'incohérences invoquées par l'Office des étrangers pour cette arrestation dans les réponses qu'il aurait apportées lors de son interrogatoire ne peuvent en aucune manière justifier la situation de détention actuelle et la deuxième tentative d'expulsion de ce jour », ont souligné les socialistes, le 3 octobre, après la deuxième tentative d'expulsion de Junior Masudi à

« Les raisons d'incohérences invoquées par l'Office des étrangers pour cette arrestation dans les réponses qu'il aurait apportées lors de son interrogatoire ne peuvent en aucune manière justifier la situation de détention actuelle et la deuxième tentative d'expulsion de ce jour »

la libération de Junior Masudi Wasso. Elles ont toutefois estimé qu'il convient, dès à présent, de mener une réflexion sur la politique d'accueil des étudiants étrangers. Pour la FEF et l'AGL, il ne fait pas de doute que la pression mise par une large partie de la société civile a influencé cette décision.

« Il n'en reste pas moins que la situation que Junior Masudi Wasso a vécue est d'une profonde injustice et que la lumière devra être faite sur la décision arbitraire dont il a été victime. La Fédération proposera prochainement à ses membres de mener une réflexion sur la politique d'accueil des étudiants étrangers

exiger la libération immédiate de l'étudiant. Félix Tshisekedi avait également insisté sur la nécessité de rappeler aux autorités belges d'assurer, par devoir de réciprocité, un meilleur traitement aux citoyens congolais qui arrivent sur leur sol comme la RDC le fait pour les citoyens belges.

Pas un cas isolé

Pour sa part, Ecolo, le parti écologiste belge, a estimé que le respect des voies légales ainsi que les démarches administratives édictées par les lois constituent la méthode qui doit être respectée pour avoir accès au territoire belge. « Ces démarches, Junior Masudi Wasso, étudiant originaire



Manifestation de soutien à Junior Masudi Wasso

mois de démarches administratives contrôlées avec exactitude par les autorités administratives. Ces démarches coûtent des centaines d'euros aux requérants, un montant très élevé au regard des moyens dont disposent certaines familles. Avec le cas de Junior Masudi Wasso, Ecolo

son pouvoir discrétionnaire en faveur de Junior Masudi Wasso. « Les recteurs et rectrices des universités francophones, suivant en cela la position de l'UCLouvain, dénoncent cette privation de liberté. Ils s'insurgent contre la volonté d'expulsion de cet étudiant et espèrent vivement que le

l'aéroport de Zaventem. L'étudiant congolais s'était opposé à cette deuxième expulsion et une vingtaine de personnes étaient présentes le même jour à l'aéroport de Zaventem afin de sensibiliser les passagers du vol pour Kinshasa dans lequel devait être mis Junior Masudi Wasso.

Patrick Ndongidi

COVID-19

Baisse de 10% des cas de décès

D'après le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbunda, le nombre des cas hebdomadaires et de décès liés au coronavirus a, une fois de plus, baissé de 10% par rapport à la semaine dernière.



Le ministre Jean-Jacques Mbungani.

A ce jour, a noté le ministre, des dispositions sont en train d'être prises afin d'accentuer la campagne de sensibilisation en faveur du respect des mesures barrières et de la vaccination contre la covid-19. Présentant la situation globale lors du Conseil des ministres du 1er octobre, il a indiqué que le pays disponibilise actuellement quatre types de vaccins, à savoir AstraZeneca, Moderna, Pfizer et Sinovac. A cette même occasion, il a annoncé que le vaccin Johnson & Johnson est attendu prochainement en République démocratique

du Congo. A l'entendre, cette variété de vaccins vient concrétiser la promesse du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, qui avait souhaité la diversité de vaccins afin de permettre à chaque Congolais de faire son choix.

Toujours d'après Jean-Jacques Mbungani, les statistiques démontrent que plus de quatre vingt-huit mille personnes ont reçu la première dose et plus de trente-six mille personnes la deuxième dose d'AstraZeneca. Par contre, deux mille cent soixante et une per-

sonnes ont reçu la première dose de Moderna.

Pendant ce temps, sur les vingt-six provinces affectées au départ par la covid-19, seules treize d'entre elles restent actives avec quarante-huit zones de santé au cours de sept derniers jours, c'est-à-dire au moins un cas notifié et confirmé dans les sept derniers jours.

Par ailleurs, le ministre Jean-Jacques Mbungani a fait part au Conseil des ministres de sa réaction au sujet des abus sexuels dénoncés par l'Organisation mondiale de la santé. A cet effet, il a félicité les enquêteurs pour le sens de responsabilité et de professionnalisme qui a abouti à la réalisation de ce rapport. Ce rapport contient, en effet, de très sérieuses accusations portées à l'encontre d'agents d'organisations internationales, censés apporter un soutien à l'Etat congolais dans la lutte et le contrôle de la dixième épidémie d'Ebola en Ituri et au Nord Kivu.

S'agissant de la méningite déclarée dans la province de la Tshopo, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a indiqué que les vaccins contre cette épidémie sont attendus. La riposte est estimée à un million quatre cent soixante-dix mille dollars américains.

Blandine Lusimana

ETUDE DE MARCHÉ

Les entreprises se mettent à la page

Les entrepreneurs et responsables de marketing des grosses boîtes de la place sont invités à participer à la deuxième formation du cabinet d'étude Target et de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise (CCIF), du 6 au 8 octobre 2021.

Pour nombre d'observateurs de la vie nationale, les études de marché renferment une mine d'informations pour les décideurs d'entreprises. Des cabinets spécialisés comme Target ont commencé progressivement à briser la glace, en les rendant désormais accessibles au grand public. Selon Serge Mumbu, son directeur général, l'utilité de la formation en étude de marché est de réduire les risques et les incertitudes dans les investissements des entreprises. C'est lui, d'ailleurs, qui dispensera cette formation de trois jours au siège de la CCIF. « Ce module de formation aidera les entreprises à fixer des objectifs commerciaux plus réalistes et à bien évaluer leurs chances de succès », apprend-on.

En outre, l'autre objectif tout aussi essentiel est d'apprendre aux décideurs d'entreprise à choisir le type d'études à réaliser en fonction de la situation spécifique de leurs organisations.

Si les chiffres officiels indiquent une prolifération de la demande de création d'entreprises en République démocratique du Congo, le constat malheureux est la courte durée de vie de ces projets. Beaucoup ne voient même pas le jour faute d'une bonne connaissance du secteur

ciblé ainsi que des besoins et attentes des clients. Aussi le formateur a-t-il prévu de mettre à la disposition des participants les notions de base des études de marché. Au total, la matière dispensée comportera trois parties essentielles. En premier lieu, il y a tout l'éclairage possible sur la définition, le rôle et l'importance de l'étude de marché, ainsi que les types d'étude à mener selon les différentes situations de l'entreprise. En deuxième lieu, le formateur évoquera les différentes étapes de la recherche quantitative : échantillonnage, traitement et présentation des résultats. Enfin, en troisième lieu, il s'ensuivra la transmission de la connaissance sur la réalisation d'une étude qualitative. Cette dernière partie intègre des points importants, comme la constitution de l'équipe de travail, le guide d'entretien, le choix de la méthode de collecte et l'analyse des données et production des faits.

Pour rappel, Target et la CCIF ne sont pas à leur première expérience de formation. La première édition a connu la participation des cadres des secteurs issus de la communication, de la banque, du cosmétique, du commerce ainsi que de la distribution.

Laurent Essolomwa

EDUCATION

Muhindo Nzangi accusé d'en vouloir à l'Université du Cepromad

Des sources proches de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) indiquent que le ministre chargé de ce secteur, Muhindo Nzangi, a demandé au recteur de l'Université du Cepromad, le Pr Oscar Nsaman, d'arrêter l'extension de son université.

Selon ces sources, dans une correspondance signée le 30 septembre, le ministre de l'ESU, s'appuyant sur le rapport d'une mission de viabilité initiée par le ministère, a reconnu que l'Université du Cepromad fait fonctionner et entretenir ses extensions dans plusieurs coins du pays. Mais pour ce membre du gouvernement Sama, l'Université du Cepromad, en faisant fonctionner des extensions à travers le pays, violerait, des textes juridiques pris à l'époque du Pr Théophile Mbemba. Ce qui le conduirait, dans un ton autoritaire et menaçant, à dire à Nsaman de mettre fin à cette situation qu'il qualifie d'anormal. « Avant que je ne sois obligé d'agir en vertu des pouvoirs qui sont les miens », écrit-il.

Un complexe de supériorité dans le chef du ministre

Pour ces sources, « ce bout de phrase étale, pour tout le

moins, un complexe de supériorité dans le chef du ministre, et dénote un excès de zèle et un conflit de leadership constaté chez les professeurs congolais ».

En scrutant cette correspondance, ces sources notent que Muhindo Nzangi semble ne pas connaître le Pr ordinaire Oscar Nsaman et premier manager de la RDC. Elles rappellent au ministre chargé de l'ESU, que l'Université du Cepromad est un produit de l'intelligentsia congolaise fruit du génie créateur d'un Congolais soucieux d'offrir à la jeunesse un cadre de formation. « Le Cepromad est une université de proximité qui a fait ses preuves dans la formation de cette jeunesse qui ne devrait pas être obligée de fréquenter les établissements éloignés de leur milieu d'origine », souligne-t-on.



Les installations de l'Université du Cepromad/DR

Rappelant au ministre Muhindo Nzangi les dispositions de la loi-cadre de février 2014 qui dispose que les modalités de fonctionnement des universités privées agréés sont déterminées par leurs statuts respectifs, ces observateurs soupçonnent un problème particulier avec l'Université du Cepromad ou son promoteur. Parce que, selon eux, Muhindo

Nzangi s'embarquerait quand il tranche :

« les statuts ne peuvent, cependant, pas énerver les dispositions légales et réglementaires comme le fait cette pratique d'extension à laquelle je vous demande de mettre un terme ».

Cette situation, pensent ces observateurs, ouvrent une autre page dans les relations entre

le ministre et cette institution qui a déjà formé plusieurs générations de cadres du pays et des autres Etats voisins de la RDC. C'est donc la réplique qui sera réservée à cette correspondance par le promoteur de l'Université du Cepromad, Oscar Nsaman O'Lutu qui va indiquer quel sera l'avenir de ce dossier ainsi ouvert.

Lucien Dianzenza

LIBYE

Un consensus trouvé pour la tenue d'élections générales

Dans la perspective des scrutins du mois de décembre censés mettre fin à une décennie de conflit dans le pays, une conférence internationale sur la Libye se tiendra le 12 novembre en France. Ces assises auront lieu alors que la signature, le 8 septembre, par le président du Parlement libyen, Aguila Saleh, du texte de loi relatif à l'élection du chef de l'Etat, sans passer par un vote, a suscité la colère du Haut conseil d'Etat (HCE) - qui fait office de Sénat - et de plusieurs députés qui ont dénoncé cette démarche « unilatérale ».

La loi électorale - manifestement taillée sur mesure pour l'homme fort de l'est, Khalifa Haftar - a provoqué une montée de tensions entre le HCE installé à Tripoli (ouest), et la Chambre des représentants qui siège à Tobrouk (est), qui a, par ailleurs, voté une motion de censure contre le gouvernement du Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah. Ce qui a aggravé les tensions entre camps rivaux, avec le risque de torpiller les prochaines élections, cruciales pour l'avenir du pays. N'entendant nullement cautionner la démarche, les dirigeants du HCE ont souligné leur « rejet de la procédure », en la considérant comme « nulle ». Les contestataires reprochaient à Aguila Saleh de vouloir favoriser son allié, le maréchal Haftar, chef d'une armée qui contrôle l'est et une partie du sud du pays, et qui a déjà annoncé sa candidature à la présidentielle du 24 décembre.

L'article de la loi qui concentre les critiques dispose qu'un militaire peut se présenter à la présidentielle, à condition d'abandonner « ses fonctions trois mois avant le

scrutin », et « s'il n'est pas élu, il pourra retrouver son poste et recevoir ses arriérés de salaire ». Une disposition qui permet au maréchal Kalifa Haftar, non seulement de se porter candidat à la présidentielle, mais aussi de pouvoir retrouver son poste militaire s'il n'était pas élu.

La communauté internationale appelée à soutenir les élections

Pour tenter de régler le différend, la loi remise en cause par le Sénat vient de faire l'objet des discussions entre les délégations des deux camps rivaux à Rabat, au Maroc. Lors de cette réunion consultative sur la loi électorale, les deux parties se sont accordées sur l'organisation des élections présidentielle et législatives, indique un communiqué. La rencontre a été l'occasion « d'outrepasser les différends actuels » pour mener la Libye vers « une étape durable et stable ». Ce qui traduit l'esprit de consensus qui règne dorénavant entre la Chambre des représentants et le Sénat. Et fort de cet acquis,



« Le peuple libyen attend la possibilité de voter pour le candidat de son choix pour établir un gouvernement uni et avec assez d'appuis pour se débarrasser des forces militaires étrangères qui se trouvent en Libye »

les délégations appellent la communauté internationale à soutenir l'opération électorale qui s'annonce. Elles l'exhortent à veiller à garantir le respect des résultats de ces échéances à travers l'envoi

d'observateurs internationaux pour en assurer le bon déroulement.

Les conclusions de la rencontre corroborent avec les attentes de la communauté internationale, selon les-

quelles la priorité pour les Libyens est la tenue du scrutin présidentiel annoncé pour le 24 décembre dans le cadre d'élections générales. C'est pour cela que l'envoyé spécial et ambassadeur des Etats-Unis pour la Libye, Richard Norland, juge qu'il est « impératif que la campagne électorale commence tout de suite, dans une ou deux semaines ». « Le peuple libyen attend la possibilité de voter pour le candidat de son choix pour établir un gouvernement uni et avec assez d'appuis pour se débarrasser des forces militaires étrangères qui se trouvent en Libye », a-t-il plaidé lors de la réunion dans la capitale marocaine.

Quelques jours plutôt, le conseiller du département d'Etat américain, Derek Chollet, appelait les dirigeants libyens à « saisir la meilleure opportunité qui se présente » pour mettre fin au conflit avec la tenue prévue d'élections en décembre. « Les Etats-Unis continueront de soutenir ce processus vital », promettait-il à l'issue d'une visite à Tripoli.

Nestor N'Gampoula

ALGÉRIE - FRANCE

Alger rappelle son ambassadeur pour « consultation »

Le torchon brûle entre la France et l'Algérie Le 2 octobre, Alger a rappelé son ambassadeur à Paris « pour consultation », indique un communiqué officiel de la présidence algérienne. En langage diplomatique, il s'agit de montrer sa colère.

La présidence algérienne justifie le rappel de son ambassadeur à Paris, Mohamed Antar-Daoud par son « rejet de toute ingérence dans ses affaires intérieures », précisant avoir pris sa décision à la suite de « déclarations attribuées » au président français, Emmanuel Macron. « À la suite des propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribués nommément au Président de la République française, l'Algérie exprime son rejet catégorique de l'ingérence inadmissible dans ses affaires

intérieures que constituent lesdits propos », a indiqué la présidence algérienne. Le président français évoque « un système politico-militaire » au pouvoir en Alger, peut-on lire dans un article paru dans le quotidien Le Monde, qui relate des propos tenus lors d'une rencontre entre Emmanuel Macron et des descendants de protagonistes de la guerre d'Algérie.

Des propos qualifiés d'« irresponsables », par Alger. Emmanuel Macron estimerait que l'Algérie se serait construite sur « rente mémorielle » après son

indépendance en 1962, « une histoire officielle totalement réécrite [qui ne s'appuie pas sur des vérités mais sur un discours qui repose sur une haine de la France ». Ces propos trouvent un écho particulier dans le contexte de tension déjà existant entre Alger et Paris. La France a annoncé la semaine dernière une réduction drastique de l'octroi des visas dans le Maghreb. Paris compte réduire par deux le nombre de visas pour l'Algérie, et de 30% pour la Tunisie. Le porte-parole du gouvernement français,

Gabriel Attal, a parlé d'une mesure drastique, inédite, mais nécessaire », pointant du doigt la responsabilité de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, qui « n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France ».

Cette mesure gouvernementale a valu une convocation de l'ambassadeur de France, François Gouyette, au ministère des Affaires étrangères pour se voir notifier « une protestation formelle du gouvernement algérien suite à une décision unilatérale

du gouvernement français affectant la qualité et la fluidité de la circulation des ressortissants algériens à destination de la France ». Alger avait en outre déploré un « acte malencontreux qui frappe de précarité et d'incertitude un domaine sensible de coopération » entre les deux pays. Emmanuel Macron a, toutefois, souligné « un bon dialogue » avec son homologue algérien actuel, Abdelmadjid Tebboune. C'est la seconde fois qu'Alger convoque son ambassadeur à Paris depuis mai 2020.

Noël Ndong

SAHEL

Les forces spéciales hongroises rejoignent la Task-Force Tabuka

Afin d'enclencher sa participation à la Task-Force européenne au Sahel, Budapest a soumis sa proposition au Parlement, alors que la France redimensionne l'opération Barkhane dans la région.

Les forces spéciales hongroises vont rejoindre la Task-Force européenne au Sahel, initiée par la France et bientôt sous le commandement suédois. Le feu vert du Parlement de Budapest est acquis. Jusqu'à 80 soldats hongrois pourraient rejoindre le front au Sahel pour assurer les « tâches de conseil, de soutien et de mentorat des forces maliennes au combat », indique la résolution, au premier trimestre 2022. Un premier stage préparatoire d'une vingtaine de militaires aura lieu avant la fin de cette année. Une rotation est prévue tous les quatre mois en fonction des tâches opérationnelles de Tabuka et de la mise en œuvre de la stratégie. La durée de l'engagement est de deux ans, jusqu'à décembre 2023, indique le Parlement hongrois. La Hongrie justifie cet engagement par « la volonté d'être un contributeur actif et crédible à la sécurité euro-atlantique » et une stratégie politique liée à la pression migratoire.

« L'une des causes de la pression du sud est la menace terroriste dans la région subsaharienne », a expliqué le secrétaire d'Etat parlementaire à la Défense, Szilárd Németh. Budapest serait donc prête à accroître sa contribution à la sécurité dans la région. Pour lui, il est dans l'intérêt national d'y jouer un rôle. L'engagement de la Hongrie a été scellé il y a

quelques mois, lors d'un entretien entre le président français, Emmanuel Macron, et son homologue hongrois, Viktor Orban. Lors du sommet qui avait réuni la France et les pays du G5 Sahel [Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad], il avait été convenu que la stratégie française au Sahel s'appuierait sur quatre piliers : la lutte contre les groupes terroristes, le renforcement des capacités des forces régionales, l'appui au retour de l'État dans les territoires reconquis et l'aide au développement. L'accent serait mis sur la région dite des trois frontières, où l'État islamique dans le grand Sahara [EIGS] multiplie des attaques d'envergure en tenant compte de la redimensionnement de la force Barkhane.

« Européaniser » les actions militaires européennes au Sahel

L'autre objectif poursuivi par Paris est « d'européaniser » les actions militaires conduites dans la région. De par l'action militaire des forces engagées, l'EIGS a perdu de sa superbe sur le terrain, perdant plusieurs de ses cadres de hauts rangs. La Task-Force Takuba, c'est aujourd'hui la Hongrie, la France, la Suède, la République Tchèque, l'Estonie, l'Italie, le Danemark, le Portugal, la Belgique et les Pays-Bas, accompagnés de soutiens politiques

de l'Allemagne, la Norvège et la Grande-Bretagne. La ministre française des Armées, Florence Parly, reconnaît qu'on ne parviendra à la paix que par des opérations militaires. « Nous devons réussir à transformer les gains tactiques chèrement acquis sur le terrain en progrès politiques, économiques et sociaux », l'objectif de l'action militaire étant de « de préparer le terrain et de créer un espace pour l'action politique et pour le développement », a-t-elle déclaré. L'entrée probable du groupe paramilitaire russe Wagner, en scène au Mali, pourrait amener l'Union européenne à revoir sa stratégie au Sahel.

La pression de la France sur le Mali

Devant les sénateurs, Florence Parly a soutenu que le Mali perdrait le soutien de la communauté internationale et abandonnerait « des pans entiers de sa souveraineté » s'il faisait recours au groupe Wagner. Pour Paris la présence d'un groupe militaire privé serait incompatible avec celle d'autres pays - européens, et celle des organisations internationales, refusant toute « cohabitation avec des mercenaires », et s'insurgeant contre les propos du Premier ministre malien, Choquel Kokalla Maïga, qui a accusé la France d'un « abandon en plein

vol », suite à la réorganisation de sa présence au Sahel pour justifier les pourparlers avec la société privée militaire [SPM] Wagner.

Pourquoi Wagner suscite tant d'inquiétudes, selon les Européens ?

Pour le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, la présence de cette SPM « serait incompatible avec la présence internationale et européenne ». Quatre éléments de compréhension du groupe sont avancés : On parle d'une société militaire privée créée par un ancien officiel des renseignements militaires; puis d'un « outil géopolitique » au service de Moscou, pour réaliser les objectifs nationaux sans faire appel à la participation directe de l'Etat russe [...] qui vise à renforcer son influence tout en évitant d'apparaître ouvertement en première ligne », écrit l'Institut Open Diplomacy (IOD), un groupe de réflexion européen; ensuite des « missions opaques en Afrique pour permettre à Moscou de bénéficier de concessions minières en échange de ses services », citant la Centrafrique et la Libye [formation d'officiers, protection de sites pétroliers, renseignements] pour « le compte du général Haftar de l'Armée nationale libyenne; ce qui est considéré comme « un mode opératoire multi-facettes », selon l'IOD, décliné au sein d'autres terrains en Afrique [Soudan sous Omar el-Béchir ou au Mozambique]; et enfin « aucune existence légale

en Russie », ce qui ne permet pas ou rend difficile d'établir des responsabilités et de sanctionner les coupables du groupe, selon certains experts européens.

La dépendance de l'Afrique aux SPM pour des intérêts stratégiques

En raison de la faiblesse de certaines institutions, des intérêts stratégiques et vitaux ainsi que d'autres raisons, l'Afrique subsaharienne a régulièrement fait appel à des sociétés militaires étrangères pour protéger ses sites miniers, pétroliers ou ses palais. Certains Etats étrangers se sont appuyés par le passé sur des mercenaires privés étrangers pour déstabiliser, faire tomber des régimes en Afrique. Les cas du groupe Wagner essaient en Afrique, à cette différence que ce dernier vient perturber, remettre en question un accord militaire historique entre la France et un pays africain. Grâce au Groupe Wagner, la question des sociétés militaires privées cesse simplement d'être un tabou. La fin de la guerre froide et de l'apartheid, parallèlement à l'explosion des conflits de « basse intensité », ont permis l'émergence d'un nouveau marché de la sécurité privée (Etats-Unis, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Australie, Israël). La France s'est malheureusement tenue à l'écart. La position stratégique de Moscou a pu surprendre Paris dans le contexte stratégique actuel.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les nouvelles infections chez les enfants diminuées de 54% en Afrique

Le Programme des Nations unies pour la lutte contre le VIH/sida (Onusida) a fait, le week-end dernier, une déclaration soulignant qu'en Afrique occidentale et centrale, les nouvelles infections au VIH chez les enfants ont diminué de 54% entre 2010 et 2020. Ceci, à cause de l'augmentation de la fourniture de traitements antirétroviraux aux femmes enceintes et allaitantes, notamment celles vivant avec le VIH.

Selon l'Onusida, malgré l'avancée remarquable, la dynamique courageuse s'est considérablement ralentie, laissant ainsi des lacunes particulièrement importantes en Afrique occidentale et centrale. Alors que c'est dans cette partie du continent où se trouve plus de la moitié des femmes enceintes vivant avec le VIH et qui ne sont pas mises sous traitement. « Dans le monde, en 2020, près de la moitié (46%) de 1,7 million d'enfants séropositifs n'était pas sous traitement. Près de cent cinquante mille nouvelles infections au VIH ont été enregistrées chez les enfants, soit quatre fois plus que l'objectif de quarante mille nouvelles contaminations pour 2020 », a signifié l'Onusida, en insistant sur le fait que les lacunes enregistrées dans le dépistage des nourrissons et des enfants exposés au VIH font que plus de deux cinquièmes des enfants vivant avec le VIH ne sont pas diagnostiqués. Mais, le nombre d'enfants sous traitement dans le monde a diminué depuis 2019, laissant près de huit cents enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH sans traitement antirétroviral

en 2020. Seulement 40% des enfants vivant avec la maladie avaient une charge virale supprimée contre 67% des adultes.

Prévenir les nouvelles infections au VIH chez les femmes enceintes et allaitantes

Selon la stratégie du programme onusien de lutte contre la maladie, près des deux tiers des enfants qui ne sont pas sous traitement sont âgés de 5 à 14 ans. Ces enfants sont ceux qui ne peuvent être dépistés par le biais du dépistage du VIH lors des visites de soins postnatals. C'est pour quoi, pour l'Onusida, l'une des priorités pour les cinq prochaines années est d'étendre le dépistage familial et domestique fondé sur les droits et d'optimiser le traitement pédiatrique afin de diagnostiquer ces enfants. La politique est destinée à les mettre sous traitement et de les maintenir dans un parcours de soins à vie. D'autant plus que les récentes enquêtes précisent que trois actions nécessaires sont importantes à mener pour mettre fin aux nouvelles infections au

VIH chez les enfants dans les pays ciblés.

En effet, selon l'institution onusienne, il faut premièrement faire en sorte que le dépistage et le traitement atteignent les femmes enceintes le plus tôt possible. Car, environ soixante-six mille nouvelles infections au VIH ont été recensées chez les enfants, parce que leurs mères n'avaient pas reçu de traitement pendant la grossesse ou l'allaitement; deuxièmement, assurer la continuité du traitement et de la suppression de la charge virale pendant la grossesse, l'allaitement et à vie. Car, environ trente-huit mille enfants en Afrique ont été nouvellement infectés par le VIH, parce que la prise en charge de leur mère a été interrompue pendant la grossesse et l'allaitement et troisièmement, prévenir les nouvelles infections au VIH chez les femmes enceintes et allaitantes. « Environ trente-cinq mille nouvelles infections chez les enfants sont survenues parce qu'une femme a été contaminée par le VIH pendant la grossesse ou l'allaitement », conclut l'Onusida.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Boussana Félix Magloire
Je désire être appelée désormais Kiminou -Boussana.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Ndeke Alain François, je voudrais dorénavant être appelé Nidehe Odzo Nianguague.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

EDUCATION

Poursuivre des efforts pour améliorer le statut des enseignants

Des réflexions devraient porter, entre autres, sur l'amélioration du statut et des conditions de travail des enseignants, lors de la célébration de la journée internationale qui leur est dédiée et commémorée le 5 octobre de chaque année.

« Nous allons continuer à travailler d'arrache-pied pour offrir aux enseignants, notamment bénévoles, volontaires, prestataires, des meilleures conditions de travail et un vrai statut à travers un quota de recrutement qui soit à la hauteur des attentes », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation,

Jean-Luc Mouthou, le 4 octobre à Brazzaville, lors de la descente dans quelques écoles de la capitale pour constater l'effectivité de la rentrée scolaire 2021-2022. Pendant la 23e session du Conseil national de l'Enseignement tenue du 15 au 17 septembre, la problématique de l'emploi des enseignants communautaires dans la perspective de la maîtrise du personnel actif a été évoquée. L'état des lieux dressé à cette occasion, précisément pour le cycle primaire, a révélé que dans l'arrière-pays, les écoles sont principalement animées par des béné-



Le ministre Jean-Luc Mouthou et les partenaires s'adressant aux élèves

voles rémunérés par les parents, soit 53% des effectifs totaux dont 41% n'ont pas de diplômes requis. A propos du recrutement des bénévoles, volontaires, prestataires dont parle le ministre Jean-Luc Mouthou, il est prévu qu'à l'horizon 2022, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pourrait affecter la quasi-totalité des enseignants finalistes au chômage, soit environ 12 000, et résorber 90% du déficit en personnel enseignant actif, en attendant le recrutement progressif à la Fonction publique.

En rappel, la Journée internationale des enseignants, célébrée chaque 5 octobre à travers le monde, est liée à la signature de la recommandation entre l'Organisation internationale du travail et l'Unesco concernant la condition du personnel enseignant de 1966. Laquelle recommandation fixe les critères de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignants ainsi que les normes définissant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi et les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Rominique Makaya

RENTÉE SCOLAIRE

Des kits scolaires offerts aux élèves de Poto-Poto 2

La députée de la deuxième circonscription électorale du troisième arrondissement de Brazzaville, Charlotte Opimbat, a offert, le 3 octobre, des fournitures scolaires à six cents élèves de toutes catégories sociales des classes de troisième et terminale ainsi que des masques contre la covid-19.



La députée remettant les kits aux élèves

Les élèves bénéficiaires sont uniquement ceux habitant les quartiers 33 et 36 de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto. Les dons composés de stylos, crayons, cahiers, règles ainsi que des masques contre la covid-19 ont été réceptionnés par chacun des élèves.

Dégageant le sens de son geste, Charlotte Opimbat a expliqué: « Un engagement est pris auprès de ces enfants afin de les accompagner jusqu'au mois de juin prochain lorsqu'ils vont passer leurs examens, soit en kits, soit par des conseils, nous serons là et le rendez-vous est pris », a-t-elle souligné, indiquant qu'avec son staff, ils ont prévu de doter les élèves de la terminale des calculatrices scientifiques et de quelques dictionnaires pour leur permettre de passer le baccalauréat. Réceptionnant son kit, Michel Madzou, élève en classe de terminale, a remercié la députée. « C'est une personne de bonne foi. Son geste nous va droit au coeur. Nous sommes très heureux des kits reçus », a-t-il fait savoir.

Guillaume Ondze



EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE L'AUDIT INTERNE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-03-SC-SFQC-2021

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un Auditeur Interne ».

2. Les services de consultant (firme) (« Services ») consistent principalement de s'assurer de l'application par l'unité de Coordination du Projet (UCP), des dispositions édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés ainsi que les vérifications techniques et autres y afférentes.

Le cabinet d'audit doit revoir l'évaluation du dispositif du contrôle interne en effectuant les tâches suivantes (i) La revue à posteriori de la gestion administrative, financière, comptable, technique et de la passation des marchés, du suivi-évaluation, des aspects d'impacts socio-environnementaux de toutes les composantes du Projet au niveau de l'UCP, (ii) Les audits spéciaux d'une partie prenante, d'un prestataire déterminé, etc. diligentés par la Coordination du Projet, (iii) Les autres audits spécifiques à la demande de l'UCP, (iv) Le suivi de la mise en œuvre par les différentes unités des recommandations des missions de l'audit interne, de l'audit externe et des missions de supervision de la Banque mondiale, Etc.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants/firme ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord

de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 26 octobre 2021 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 / 06 450 52 70

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
Alain Alfred ELELI. -**



République du Congo

Ministère de l'Enseignement Technique
et Professionnel-----
CABINET

Banque Mondiale

Projet de Développement des Compétences
pour l'Employabilité (PDCE)**COMMUNIQUE**

(large diffusion)

Le Coordonnateur du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (POCE), informe les jeunes de Brazzaville, candidats aux formations du POCE, que les listes des jeunes retenus par filière de formation sont disponibles et publiées, ce 30 septembre 2021.

Ces listes sont affichées dans les sièges des neuf (09) arrondissements de Brazzaville et dans les centres ci-après : Cité Don Bosco ; Gymnase Nicole OBA ; Mairie de Mfilou ; Gymnase Henri ELENDE ; Gymnase Maxime MATSIMA et la Paroisse Protestante de Mansimou, au siège du POCE, dans les journaux «La Semaine Africaine» et «Les Dépêches

de Brazzaville» et sur le site internet du POCE à l'adresse: www.pdce-congo.com.

Un calendrier de la tenue des réunions avec les jeunes bénéficiaires accompagnés de leurs parents/tuteurs sera communiqué ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 30 SEPT 2021

Le Coordonnateur,



Auxence Léonard OKOMBI

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

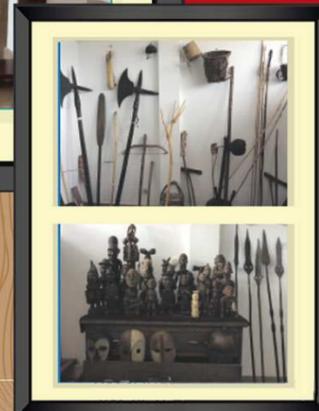
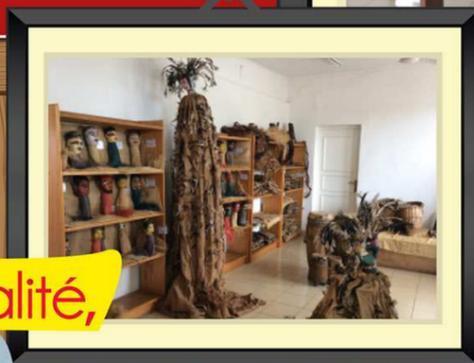
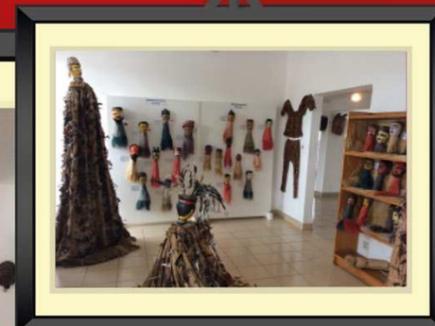
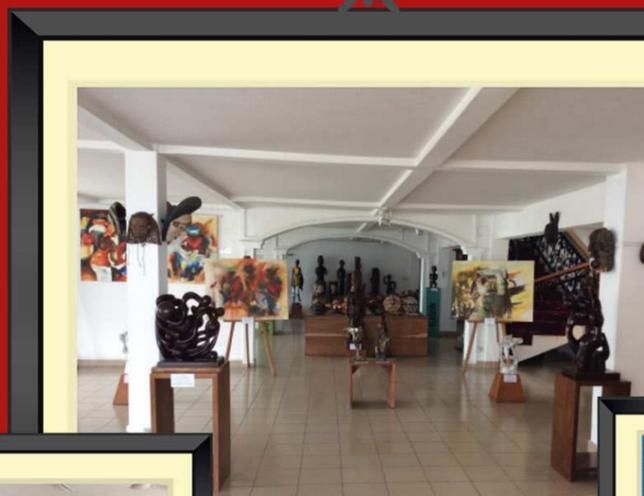
Musée
du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

Faire des villes de véritables acteurs de lutte contre le changement climatique

L'humanité a célébré le 4 octobre la Journée mondiale de l'habitat sur le thème « Accélérer l'action urbaine pour un monde sans carbone ». Dans sa déclaration rendue publique par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguounimba, le gouvernement a rappelé que le réchauffement climatique mondial provoque des modifications durables sur les villes et les établissements humains.

Selon le ministre Josué Rodrigue Nguounimba, les impacts du réchauffement climatique font peser une menace aux conséquences irréversibles si, dans l'immédiat, des initiatives ne sont pas engagées dans l'optique d'inversion de cette tendance. « Les dommages annuels causés par les séismes, tsunamis, tempêtes tropicales, vagues de chaleur et inondations se chiffrent en centaines de milliards de dollars, avec une dépense annuelle de six milliards de dollars par an affectés à la seule gestion des risques liés aux catastrophes », a rappelé le ministre.

Les villes et les zones métropolitaines sont, a-t-il déclaré, des pôles de croissance économique, contribuant à près de 60% du produit intérieur brut mondial. Elles représentent aussi près de 70% des émissions de carbone dans le monde et plus de 60% des ressources utilisées. « L'urbanisation rapide, à laquelle font face les pays d'Afrique en général, et la

République du Congo en particulier, se traduit par un nombre croissant de personnes vivant dans des quartiers précaires, ainsi que par des équipements publics insuffisants, des infrastructures et des services inadéquats, en matière de collecte des déchets, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de voirie et de transport, aggravant la pollution atmosphérique et l'expansion urbaine non planifiée », a poursuivi le membre du gouvernement.

L'impact de la covid-19 se fera davantage sentir, a-t-il prévenu, dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, notamment pour le milliard de personnes dans le monde. Il s'agit précisément des personnes vivant dans des établissements humains informels et des bidonvilles, où la surpopulation rend également difficile le respect des mesures recommandées telles que la distanciation physique et l'auto-isollement.

« Malgré ces points alarmants,



tout n'est pas encore perdu. Les pouvoirs publics, les collectivités locales, les citoyens et les entreprises du secteur public et privé de nos villes peuvent encore jouer un rôle important pour relever ce défi planétaire. C'est la raison pour laquelle plusieurs villes ont pris conscience de l'urgence et ont pris l'option de devenir durables, résilientes ou vertes, en privilégiant les constructions écologiques et intelligentes, les transports plus sobres en carbone et plus inclusifs et une planification urbaine respectueuse des conditions environnementales », a laissé entendre Josué Rodrigue Nguounimba.

Le ministre Josué Rodrigue Nguounimba DR Parant du Congo, il a indiqué que des initiatives sont engagées, avec le concours des partenaires techniques et financiers, dans le but de doter les villes d'outils de planification modernes. Il s'agit, entre autres, des schémas directeurs et les plans locaux d'urbanisme intégrant les préoccupations environnementales et excluant l'étalement urbain incontrôlé. A cela, s'ajoutent des plans climats locaux en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce sont, en effet, des outils indispensables pour faire des villes congolaises de véritables acteurs dans la mise en œuvre des engagements climatiques contenus dans la

Contribution déterminée nationale révisée de la République du Congo, en rapport avec l'Accord de Paris sur le climat.

« Il va de soi que ces efforts ne seront efficaces que dans le cadre d'une collaboration nationale et locale. Les autorités nationales et locales, avec l'appui des organisations non gouvernementales, doivent davantage prendre des mesures afin de promouvoir la participation, la coordination et la concertation pour le développement durable de nos villes et communautés urbaines », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, salué la promulgation, par le président de la République, d'un certain nombre d'actes législatifs consacrant les principes sus évoqués, notamment la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire et le code de l'urbanisme et de la construction. « Ainsi, grâce à une action collective, transversale et participative, à la fois aux niveaux national et local, nous pourrions faire de nos villes de véritables acteurs de lutte contre le changement climatique », a conclu Josué Rodrigue Nguounimba.

P.W.D.

INTERVIEW

Jean Itadi : « Nous allons transformer ce malheur en force »

Le Congrès africain pour le progrès (CAP) pleure depuis quelques jours ses deux vice-présidents, Dominique Nimi Madingou et Christophe Moukouké, décédés respectivement le 23 septembre à Paris, en France, et le 30 septembre à Brazzaville. Dans une interview accordée à la presse, le président du CAP, Jean Itadi, revient sur ce double choc, les préparatifs des prochaines élections ainsi que la main tendue du premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Vous venez de perdre deux membres influents du parti, comment vivez-vous ces moments ?

Jean Itadi (J.I) : C'est un moment difficile, ce n'est pas simplement deux co-fondateurs du CAP, mais ils sont les vice-présidents du parti. Ils partent en une semaine pratiquement, le destin est parfois cruel. C'est une période très difficile, je ne peux être que triste parce qu'il est évident que j'étais bien plus content quand j'avais ces camarades autour de moi. Maintenant que je perds quelques-uns parmi les plus importants, c'est comme si vous dirigiez une troupe et que les principaux officiers tombent. Il n'y a pas de gaité, ce n'est pas possible.

L.D.B : Peut-on dire que votre rêve vient d'être brisé ?

J.I : Non ! Pas du tout. Ce que nous avons appris de notre éducation personnelle, c'est que dans la diversité, il faut s'affirmer. Si nous devons baisser les bras maintenant, nous ne serons pas à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. Ils nous ont choisi pour diriger ce parti, c'est pour faire aboutir les rêves

qui sont les nôtres. C'est l'occasion plus que jamais de mobiliser celles et ceux qui auraient pu douter pour dire : ils sont partis mais nous devons tout faire pour gagner afin qu'ils se disent que nous sommes partis, mais le travail se poursuit. Parce que très peu de partis gagnent avec leur créateur. Pascal Lissouba est l'un des rares, dans les partis démocratiques. Généralement, les créateurs partent et ce sont les générations futures qui viennent et qui gouvernent. Mais, si dans cette marche, les successeurs, les uns avec les autres abandonnent le combat parce qu'il y a un premier obstacle, c'est la catastrophe.

L.D.B : Avec qui allez-vous continuer le combat ?

J.I : En fait, c'est un peu curieux. Il y a quelques temps, nous avons décidé de rajeunir la direction du parti, de faire entrer des intelligences nouvelles, dirigeants généralement jeunes, plein de talent et qui avaient pour le pays un amour certain. Ces jeunes-gens étaient déjà avec nous, il y a d'autres qui arrivent, ils vont faire de sorte que l'instrument soit dans les bonnes mains. Il y a des gens qui



Jean Itadi/Adiac

viennent, ils savent que leur place est au CAP. Que la disparition des deux vice-présidents n'amène pas le président à lâcher. Il y en a qui adhèrent, qui veulent jouer le rôle. Nous allons transformer ce malheur en force et nous serons plus forts.

L.D.B : Le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala, a tendu la main aux anciens du parti pour le regagner, comment avez-vous appris cette invite ?

J.I : La chance que certains ont, c'est qu'ils n'ont pas été les compagnons de Lissouba, ils ne le connaissent pas. Beaucoup d'entre eux croient que Pascal Lissouba et son combat politique ont commencé avec l'Upads. Le Premier secrétaire de l'Upads nous a tendu la main, mais en politique, on ne procède pas de la sorte. S'il veut qu'on se retrouve, il faut poser

les bonnes questions : nous allons nous retrouver pourquoi ? Est-ce qu'on se retrouve parce que nous avons été à des étapes différentes ? Le Congo connaît des évolutions, on a défini une ligne politique qui nous permet de nous retrouver mais on ne se retrouve pas comme cela. Un parti politique ce n'est pas un « matanga », un parti politique ce sont les hommes et les femmes qui se retrouvent pour un combat, mais un combat suppose une direction. Quelle est la direction ? Est-ce qu'on viendra-là pour dire que vous étiez les vice-présidents, on va vous mettre quelque part, puis allons-y seulement ? ... Ils étaient bien contents qu'on se sépare, pourquoi maintenant on devrait se retrouver ? S'ils veulent, qu'ils mettent en place un programme politique et demandent que l'actuelle direction de l'Upads discute avec les partis politiques

qui ont la même ligne. Tendre la main pourquoi, nous avons commis quel crime ?

L.D.B : Vous avez boycotté l'élection présidentielle de mars dernier, ce sera-t-il le cas pour les législatives et locales à venir ?

J.I : Je dois vous dire que c'est triste pour le pays, depuis les élections de 1992, le Congo n'a jamais organisé des élections justes, libres et transparentes. C'est la honte du pouvoir parce que c'est une de ses missions de faire que l'alternance, la dévolution du pouvoir se fasse selon les règles démocratiques. Nous ne pouvons pas nous dire qu'on se prive d'élections définitivement sinon pourquoi avoir créé un parti politique ? Mais, nous sommes simplement attristés du fait que c'est un coup d'épée dans l'eau. Quand vous avez l'exécutif qui est de la même couleur de manière complète que le législatif, il y a des chambres introuvables parce qu'en démocratie, il y a la séparation des pouvoirs.

En démocratie, il faut accepter le pluralisme, la compétition, il faut que la population choisisse les meilleurs fils du pays pour conduire les destinées ou la représenter. Nous serons aux élections, nous ferons notre part de travail pour aller aux élections et nous espérons que le pouvoir va bien les organiser cette fois-ci.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

INTERVIEW

Anicet Walker Mansounga : « Les Africains devraient faire de leur continent leur eldorado »

Passionné de lecture et d'écriture depuis son jeune âge, Anicet Walker Mansounga vient de publier, aux éditions Vérone, son tout premier ouvrage, « Voir Paris à tout prix ». Inspiré d'une anecdote célèbre dans les rues de Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, ce roman de 175 pages traite du phénomène d'immigration en Afrique, particulièrement au Congo, où débute le récit. Entretien avec l'auteur.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : D'où vous vient cette passion pour les lettres ?

Anicet Walker Mansounga (A.W.M.) : C'est depuis mon jeune âge. A l'époque, il y avait des manuels que l'école mettait à la disposition des élèves et la lecture se faisait à tour de rôle. J'étais au CE1 quand j'ai reçu mon tout premier livre, « La lecture au CE1 ». C'est de là qu'est parti le déclic. Au fil du temps, la passion a muri en lisant de nombreux écrivains congolais comme Guy Menga dans « Les gens du fleuve » et « L'affaire du silure », Emmanuel Dongala avec « Jazz et vin de palme », Henri Lopes, Sony Labou Tansi, et biens d'autres.

L.D.B. : Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour publier ce livre ?

A.W.M. : D'entrée de jeu, j'ai voulu écrire un livre très tôt. J'ai eu cette idée un jour et j'ai attendu le bon moment. Mon tout premier livre m'a été inspiré par la phrase d'un ami artiste qui un jour m'a dit vouloir aller continuer de pratiquer son art en France. Dans nos échanges, il me confie qu'à Bacongo où il vit, tout le monde rêverait de partir en France, même sa grand-mère. Cela m'avait fait rire, à tel point que ça m'est resté dans la tête pendant longtemps et un jour quand je me suis mis à écrire à mes heures perdues, j'ai voulu orienter le récit dans le sens de cette histoire en mêlant la fiction aux faits réels ou des choses vécues et vues. Mais, il est resté longtemps dans les oubliettes, parce que je l'ai commencé en 2011. J'ai fait une pause jusqu'en 2017 à cause de mes études et stages, avant de retomber sur mes manuscrits en 2018 pour enfin finaliser l'œuvre en 2020.

L.D.B. : Qu'est-ce qui justifie le choix du genre romanesque ?

A.W.M. : Quand j'ai commencé à écrire en autodidacte, je m'intéressais plutôt à la poésie vu que je ne connaissais pas vraiment les autres genres. Et quand j'ai découvert le roman, j'en suis devenu fan. Ainsi, le genre roman simplement parce que je trouve qu'il ne présente pas trop de règles coercitives et aussi parce qu'il m'a longtemps fasciné.

L.D.B. : En parlant de personnage, le principal dans votre roman c'est Armand Zola. Qu'est-ce qui l'a poussé à tout abandonner dans son pays en espérant une vie meilleure à Paris ?

A.W.M. : L'envie pour Armand Zola de se rendre à tout prix à Paris vient de ce qu'il entendait de la part de ceux qui faisaient des navettes entre le pays et la France. Les Parisiens qui rentrent et qui nous disent que là-bas la vie est belle, facile et qu'on peut avoir, si on le souhaite, deux boulots et qu'on peut s'acheter de beaux vêtements et de jolies chaussures. Zola le voit, quand ses aînés rentrent de France, certains viennent avec des voitures, parviennent à construire en un laps de temps. Lui aussi, nourri par ses histoires, a fini par se convaincre que s'il partait pour la France sa vie changera et il pourra aider sa famille à sortir de la misère.

L.D.B. : Et qu'est-ce ce qui s'était réellement passé ?

A.W.M. : Malheureusement pour lui, ce fut une véritable désillusion car il découvre d'autres réalités, pas celles qu'il espérait. Il a été confronté à la vie d'un sans-papier. Il fait aussi face au choc culturel car ce qu'il découvre n'est pas ce qu'il avait pour habitude de voir, entendre, faire ou subir. A certains moments, il se sentait blessé dans son âme. Il a eu pas mal de regrets à cause de cette obsession qu'il prenait pour un rêve radieux.

L.D.B. : Comment se termine l'histoire ?

A.W.M. : Après que l'oncle a fait son aventure, le neveu qui vient après des années pour poursuivre ses études en France va donc le voir et lui faire des reproches pour toutes les promesses faites sans être tenues. Le neveu, en arrivant en France, ne concevait pas l'idée que son oncle ne tienne pas à ses promesses alors qu'il a une bonne vie. Mais, son oncle lui explique rapidement la réalité qui diffère de ce qu'on entend quand on est au pays. Pour le persuader, il prend sa fiche de paie, la présente à son neveu, et font la comptabilité ensemble. Ce qui reste semble insignifiant pour venir en aide tout le temps à la famille vivant dans la précarité au pays. Le neveu se rend



compte que ce n'est pas facile et s'excuse auprès de son oncle pour les accusations faites à son égard. A ce moment, l'oncle lui conseille de ne pas être comme ses aînés qui, après avoir fait de longues études, ont préféré rester en France à faire de petits boulots avec leurs grands diplômes au lieu de rentrer au pays. « Toi, après avoir fait tes

études, rentre au pays pour y travailler », lui dit-il. Et le neveu décida de l'appliquer, afin de mettre ses connaissances au service du développement de son pays.

L.D.B. : Que peut-on retenir de ce roman ?

A.W.M. : Il y a plusieurs leçons à tirer de ce roman qui

traite autant de l'immigration que de la fuite des cerveaux en Afrique, l'aliénation culturelle, le racisme, la pauvreté, l'illusion, etc. La question que je me suis posé tout au long de l'écriture de ce roman est de savoir si les Africains, de façon générale, ou plutôt l'Afrique était autant désespérée pour que ses enfants aillent risquer leurs vies en Méditerranée pour aller en Europe, s'imaginant que là-bas il fait bon vivre ? L'une des leçons à retenir est qu'il faut être bien renseigné, lorsqu'on veut partir quelque part. Car lorsqu'on sait à quoi on sera confronté, on est préparé. On ne peut pas interdire aux gens de voyager, seulement il faut être préparé pour ne pas être surpris et déçu par les réalités qu'on rencontrera. Certains ont trouvé la mort, que ce soit volontairement ou involontairement. La morale est donc de toujours bien se renseigner, car s'il fallait se fier aux dires de ceux qui font des navettes et qui donnent l'impression d'avoir réussi facilement, on sera toujours loin de la vérité. Que chacun lise le roman et en tire les bonnes leçons.

Propos recueillis par Merveille Atipo

DIRECT

FAME FEMME Talk-Show

**VOTRE MAGAZINE
100% SUJETS DE SOCIÉTÉ**

JESSICA MK FAIT SON SHOW !

EN OCTOBRE

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449

GASTRONOMIE

Le Congo à la 16^e édition des « Poireaux folies » à Verquin

Juste le temps d'un intermède covid-19 de l'année dernière, Verquin, dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie en France, retrouve sa manifestation visant la promotion du terroir, de l'artisanat et de la gastronomie, avec des exposants régionaux présentant leur production et leur savoir-faire.

Au son des trompes de chasse d'Hazebrouck, le maire Thierry Tassez et Joële Delahaye, présidente de l'association organisatrice, en présence d'Alexis Ekaba et Francis Gombé, tous deux représentants de l'ambassade du Congo en France, de la députée Marguerite Desprez, et celle de plusieurs maires des villes avoisinantes, la grande fête du terroir, de la gastronomie, de l'artisanat et des confréries s'est déroulée les 2 et 3 octobre, à la salle Pierre-Dufresne et sur le stade de Verquin, près de Béthune. Cette opération de séduction du monde rural et du terroir a suscité à nouveau une belle fréquentation des amateurs du poireau à la découverte de la créativité artisanale avec une mise en avant des produits naturels faits maison. Même si cette année, en raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas eu de repas, mais plutôt des dégustations mi-



16^e édition «Poireaux folies » à Verquin, stand d'exposition des poireaux du terroir/Crédit photo : Vincent Mahieux/Intense-Photos

jotées sur les stands, 100 % des exposants ont confié leur satisfaction de se retrouver en présentiel. Car, à en croire les explications de Joële Delahaye, l'organisation s'est

à nouveau préoccupée de rendre cette fête conviviale, familière, ouverte au monde par le biais de l'ambassade des confréries. « Par cette projection à partir de la di-

plomatie culinaire, obtenir, par la suite, des exposants de poireaux congolais ou, à leur tour, apporter ceux de Verquin au Congo », a confié la présidente.

À propos de la diplomatie culinaire, Marguerite Desprez, attachée à tous les événements créatifs du lien social, a salué la présence du Congo à la mise en valeur des produits du terroir en attendant le lancement en 2022 de « l'année de la gastronomie en France » et en prélude à la célébration mémorielle du 27 octobre prochain à Verquin. Le symbole d'ouverture de cette cérémonie au Congo a été marqué par l'intronisation d'Alexis Ekaba à la Confrérie gastronomique de l'Ordre du poireau en fonction de sa présence régulière, aux côtés de l'ambassadeur Rodolphe Adada, à la rencontre de ceux qui additionnent leurs efforts en vue de la défense des produits authentiques. Thierry Tassez a remercié les organisateurs et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette joyeuse édition retrouvée.

Marie Alfred Ngoma

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'INVESTISSEUR CEMAC 2021

DU 12 AU 14 OCTOBRE 2021
WEBINAIRES PUBLICS & STANDS D'INFORMATION : Star Land hôtel, Douala
15 OCTOBRE 2021 : JOURNÉE PORTE OUVERTE BVMAC, Douala (Bourse)

THÈME :
L'ÉDUCATION BOURSIÈRE ET LA PROTECTION DE L'INVESTISSEUR À L'ÈRE DE LA DIGITALISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET DE LA GESTION COLLECTIVE

SCAN ME
ENREGISTREMENT

ATELIERS • STAND D'INFORMATIONS • RENDEZ-VOUS B2B & B2C • ÉMISSIONS RADIO & TV • FORMATIONS

ORGANISATEUR : **COSUMAF**
 COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE
www.cosumaf.org

IN MEMORIAM

Professeur Narcisse ELE
5 octobre 2015 - 5 octobre 2021

Voici six ans que tu nous as quittés pour répondre à l'appel de Notre Seigneur qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le fardeau, « je vous procurerai du repos ! » Math 11, 28-30 Que Sa Lumière sans déclin illumine ton visage et te procure le repos éternel ! Aux amis (es) et connaissances, merci pour vos prières et toute marque de sympathie en sa mémoire. Dieu nous bénisse ! Sa famille

ÉCOLOGIE

Un recueil sur l'environnement et le changement climatique

Le membre du Réseau des journalistes de l'environnement et pour la promotion des peuples autochtones (Rjeppa), Espanich Motondo, a publié, le 1er octobre à Brazzaville, un recueil de poèmes sur l'environnement et le changement climatique.

L'auteur s'est inspiré des paysages verdoyants, des étendues d'eaux ruisselantes, de la florissante faune et flore existante dans les forêts du Congo, des changements dus à des processus intrinsèques à la terre, à des influences extérieures ou aux activités humaines.

Le recueil a dix titres de poèmes dont «Tu n'es pas un fleuve», «Mon pays», «La vertu des arbres», «Nous devons tous être environnementalistes», «Ce monstre qui souffre», «Le Temps de l'action», «Le Lac bleu», «Jadis», «La tourbière» et «Le Bassin du Congo».

Entre les vers de ce recueil, l'auteur éclaire les yeux de ses lecteurs sur l'état de la nature africaine en général et congolaise en particulier. De même, il invite les lecteurs à se réveiller face aux catastrophes climatiques qui ne cessent de produire des effets néfastes sur l'environnement planétaire.

Il tire une conclusion étonnante : « Non, le Congo et l'Afrique ne sont pas pauvres ». Le jeune écrivain, romancier, nouvelliste et poète s'est fondé sur plusieurs rapports et études faits par des experts pour affirmer que le bassin du Congo produit plus d'oxygène et stocke plus de gaz carbonique que le bassin amazonien, grâce à ses arbres et son très faible taux d'émission de gaz à effet de serre.

« Le bassin du Congo a la plus grande superficie des tourbières intactes de la planète, deuxième grand fleuve au monde, un des tout premiers réservoirs des matières premières au monde. Nous sommes riches sans le savoir. Nous sommes un continent des riches ignorants. Nous sommes même extrêmement riches. Il n'y a qu'à voyager dans l'arrière-pays Congo, visiter la nature du continent africain, pour se rendre compte que nous sommes pauvres à cause de l'ignorance. C'est juste une question de connaissances », a indiqué Espanich Motondo.

La menace climatique, la pollution... sont devenues la plus grande crise de l'histoire de l'humanité dont aucun pays au monde n'est à l'abri des conséquences dévastatrices: pertes en vies humaines, pertes matérielles, pertes de la biodiversité et disparition des milliers d'espèces animales.

Premier bassin écologique du monde, l'Amazonie, par sa taille de forêt, n'absorbe que le taux du CO2 émis par sa sous-région d'Amérique du Sud. Dès lors, le bassin du Congo apparaît comme le seul espoir des pays riches à guérir écologiquement la planète terre. Ainsi donc, les tourbières découvertes dans la cuvette congolaise (les deux Congo) représentent l'équivalent des émissions de CO2 de trente ans d'un pays comme les États-Unis d'Amérique.

Signalons que les résultats des différentes conférences des parties organisées par les Nations unies sur le climat, depuis près de trente ans, montrent que la richesse économique et financière d'un pays n'est pas une chance de l'épargner du changement climatique et ses conséquences.

Fortuné Ibara

FOOTBALL

Jean Rosis Okoumou Opimbat remporte son premier trophée avec le Coton sport

Le joueur congolais prêté par l'As Vegas à Coton sport de Garoua a enrichi son palmarès en remportant avec son nouveau club le titre de champion du Cameroun.

L'excentré droit, passé par le club gabonais du Centre Mberi sportif, continue d'engranger de l'expérience avec le Coton Sport de Garoua qui avait cru en lui dès son arrivée. « Rapide et très adroit, l'avoir au milieu de terrain est une sécurité mais une garantie de le voir mener toutes les attaques vers l'offensive », soulignait le club camerounais. Il ne lui restait qu'à prouver tout le bien que le club pensait de lui sur le terrain.

Jean Rosis Okoumou Opimbat a répondu aux attentes en disputant avec le Coton sport de Garoua seize matches du championnat, cinq de la Coupe du Cameroun plus douze des seize matches joués par le Coton en Ligue africaine des champions. Il a été prêté deux ans avec les options d'achat. Son transfert s'inscrivait dans la vision de Doless Oviebo, lequel s'appuie sur la politique de placement des jeunes joueurs à l'étranger dans le but de



préparer les futurs Diables rouges. Chez les filles, il a commencé à récolter les fruits puisque deux de ses joueuses, notamment Elga Diaymokana et Mathilde

Matondo figuraient dans la sélection des Diables rouges qui a fait jeu égal 1-1, en Egypte, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde U-20.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Le programme des quarts de finale

Les quarts de finale des play offs en vue de la montée en ligue 1 vont se disputer le 6 octobre, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Flamengo affrontera BNG puis, en seconde explication, Red Stars accueillera AS JUK. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Fleur du ciel se mesurera à Munisport, avant le match Beni sport-Cara de Djambala. Les quatre qualifiés disputeront les demi-finales le 11 octobre. Le vainqueur du match de Flamengo-BNG croisera celui de Beni sport-Cara de Djambala. Celui de Fleur du ciel- Munisport jouera contre le gagnant Red Stars-AS Juk. La finale est prévue pour le 16 octobre. Le vainqueur accédera di-

rectement en ligue 1 et le deuxième jouera les barrages contre le treizième du dernier championnat de ligue 1.

Notons que lors des huitièmes de finale, Flamengo a battu, le 1er octobre, la Jeunesse sportive de Poto- Poto sur un score écriqué d'un but à zéro. BNG a eu raison d'Ajax de Ouenzé 2-1. Red Stars s'est imposé, le 30 septembre, face aux Aigles sport 2-0 puis AS JUK a pris le meilleur sur OCB 1-0. Cara de Djambala a créé la surprise de ce tour en battant le FC Racine 3-1.

A Pointe-Noire, Beni sport a pris le meilleur sur Saint-Michel de Madingou 2-1. Fleur du ciel a battu Pelerin aux tirs au but 4-3 après un score de 0-0 au temps réglementaire puis Muni sport a dominé RCO 1-0.

J.G.E.

Ligue 1, 9e journée

Beni Makouana est entré à la 83e lors du match nul concédé par Montpellier face à Strasbourg (1-1).

Bradley Locko Banzouzi est resté sur le banc lors de la défaite de Reims à Lens (0-2).

Warren Tchimbembé est resté en survêtement lors de la défaite de Metz à Angers (2-3).

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, tenu en échec par Clermont (1-1).

Sans Chrislain Matsima, non convoqué, Monaco corrige Bordeaux (3-0).

Sans Yanis M'Bemba, non retenu, Nantes bat Troyes 2-0.

Monaco est 6e avec 14 points, à égalité avec Lorient, 7e, suivis de Nantes, 9e avec 13 points, Montpellier et Reims, 13e et 14e avec 10 points, et Metz, 18e avec 6 points.

Camille Delourme

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

SAISISSEZ LE LIEN

OU

SCANNEZ LE QR CODE

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 8e journée, 1ère division

Jordi Mboula est entré à la 81e mn lors de la victoire de Majorque face à Levante (1-0). Averti à la 84e mn. Douzième avec 11 points, le promu compte déjà 8 points d'avance sur la zone rouge.

Espagne, 6e journée, 3e division, groupe 2 La réserve du FC Séville est battue sur son terrain par Algeciras (1-3). Titulaire, Baron Kibamba a été remplacé à la 77e mn, à 1-2. Espagne, 5e journée, 4e division, groupe 5 Junior Loussoukou est entré à la 62e mn lors de la victoire d'Aguilas face au CF Inter-city (2-1).

Espagne, 5e journée, 4e division, groupe 4 Le FC Velez cartonne la Panaderia Pulido (4-0). Titulaire, Faites-Prévu Kaya Makosso a été remplacé à la 45e mn. La première victoire du club cette saison.

Géorgie, 28e journée, 1ère division Sans Romaric Etou, convalescent, Dila Gori chute lourdement à Shukura, un mal-classé (0-4). Ambitieux en présaison, Dila Gori est à la peine avec déjà 16 points de retard sur le Dinamo Batumi.

Italie, 7e journée, 2e division Sans Gabriel Charpentier, blessé, Frosinone est battu sur ses terres par Cittadella (0-1).

Luxembourg, 2e tour de la Coupe

Le Racing Union de Yann Mabella se qualifie au détriment de Bertrange (3-1).

Portugal, 8e journée, 1re division Boavista prend un point sur le terrain du Sporting Braga (2-2). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à 2-1 pour les locaux, à la 82e. Boavista est 10e avec 8 points.

Roumanie, 11e journée, 1re division Yves Pambou Loembet n'était pas dans le groupe du Gaz Metan Médias, battu chez le CFR Cluj (1-2).

Russie, 10e journée, 1re division Remplaçant au coup d'envoi, Erving Bo-



Mavis Tchibota a évité de justesse un fumigène envoyé depuis les tribunes (DR)

défaite de Oufa face à Ural (0-1).

Alexis Beka Beka était titulaire lors de la défaite du Lokomotiv Moscou face à Rostov (1-2).

Le Lokomotiv est 4e avec 17 points, loin devant Oufa, 15e et avant-dernier avec 8 points.

Russie, 15e journée, 2e division Le SKA-Energiya fait match nul à Lipetsk (1-1). Emerson Illoy-Ayyet était titulaire dans l'axe de la défense. Le SKA est 6e à six points du leader, le Gazovik Orenburg.

Albanie, 4e journée, 1re division

Titulaire, Kévin Koumba inscrit son deu-

xième but de la saison. A la 45e, il triple la

mise pour le Teuta Durrës et permet à son club de prendre les trois points à Kukësi (3-2). Allemagne, 7e journée, 1re division Sans Sylver Ganvoula, non retenu par son entraîneur, Bochum est corrigé par Leipzig (0-3) avec deux buts de l'ancien Parisien Christopher Nkunku.

Allemagne, 11e journée, 3e division Kamal Bafounta n'était pas dans le groupe de la réserve de Dortmund, nets vainqueurs des Würzburger Kickers (2-0). L'ancien Nantais n'a plus joué depuis son apparition de 6 minutes lors de la première journée.

Allemagne, 10e journée, 4e division, groupe Nord/Nord La réserve de Sankt-Pauli fait match nul à Altona (2-2). Titulaire, Aurel Loubongo Mbougou a été remplacé à la 73e.

Allemagne, 8e journée, 4e division, groupe Nord/Sud Flodyn Baloki était titulaire lors de la défaite de l'Atlas Delmenhorst face au HSV Hanovre (0-1). Averti à la 61e.

Angleterre, 11e journée, 2e division Nottingham Forest enchaîne une deuxième victoire à l'extérieur, la 3e de la saison. Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers se sont imposés 3-0 à Birmingham. Et creusent légèrement l'écart avec la zone rouge (+3 points).

Bristol prend les trois points à Peterborough (3-2). Sans Han-Noah Massengo, absent du groupe.

Angleterre, 10e journée, 4E division Offrande Zanzala est entré à la 66e lors du succès de Barrow à Mansfield Town (1-0). Oldham et Dylan Bahamboula chutent à domicile face à Harrogate Town (1-2). Les Latics ne parviennent pas à inverser la tendance, avec trois défaites lors des cinq dernières journées.

Christopher Missilou n'est pas entré en jeu lors de la victoire de Newport County face à Scunthorpe United (3-0).

Slovénie, 12e journée, 1re division

Maribor est contraint au nul par l'Olimpic Ljubljana (0-0). Titulaire, Antoine Makoumbou a joué toute la rencontre. Maribor est 4e à 6 points du premier, le NK Koper.

Suisse, 9e journée, 1re division Lugano bat Lausanne (2-0). Sans Kévin Monziano, resté sur le banc.

Turquie, 8e journée, 1re division

Hatayspor l'emporte 2-0 chez le Yeni Malatyaspor. Titulaire sur l'aile gauche de l'attaque, Dylan Saint-Louis donne une passe décisive à Kamara sur le deuxième but : lancé par Boudjemaa, l'ancien Troyen adresse un centre parfait du gauche sur la tête du Libérien (70e). Remplacé à la 90e+2.

Avec 16 points, Hatayspor est 4e. Ukraine, 10e journée, 1re division Le FC Marioupol est plus que jamais dernier après sa défaite à domicile face au Rukh Vynnyky (0-2). Titulaire, Mark Mampassi a été averti à la 28e et remplacé à la 71e.

Belgique, 10e journée, 1re division

Seraing corrige Zulte-Waregem (5-1). Morgan Poaty, titulaire, a disputé toute la rencontre à son poste de latéral gauche.

Faitout Maouassa n'est pas entré en jeu lors du match nul du FC Bruges à Anderlecht (1-1).

Sans Senna Mangué, resté sur le banc, le Cercle Bruges est balayé à domicile par l'Union-Saint-Gilloise (0-3).

Cauchemar pour le Standard de Liège et Niels Nkounkou : les Rouches sont humiliés à Malines 1-3. Et le latéral gauche est sorti sur blessure à la 31e.

Belgique, 7e journée, 2e division En double supériorité numérique (51e et 87e), Lierse est tenu en échec par Mouscron (2-2). Titulaire, Scott Bitsindou a été remplacé sur blessure à la 35e.

Bulgarie, 10e journée, 1re division Ludogorets s'impose chez le Levski Sofia (2-4). Titulaire pour la première fois depuis le 21 août, Mavis Tchibota a délivré une passe décisive sur le deuxième but de son équipe.

A la 36e, un fumigène est lancé depuis les tribunes en direction de l'arbitre : juste à ses côtés, Tchibota l'évite de justesse. Remplacé à la 62e, à 1-2 pour son équipe.

Bradley Mazikou était titulaire lors du succès du CSKA Sofia chez le voisin du Tsarsko Selo (2-1). Offensif, il n'a pas hésité à se projeter aux abords de la surface adverse. Son pressing se transforme d'ailleurs en passe décisive, du dos, pour Youga à la 55e.

Croatie, 11e journée, 1re division Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 78e lors du match nul d'Osijek face au Hajduk Split (1-1).

Camille Delourme



taka Yobama est entré à la 75e lors de la

xième but de la saison. A la 45e, il triple la

MONDIAL 2022

Forfait de Bevic Moussiti, touché à la cheville, et remplacé par Mabella

Blessé à la cheville, Bevic Moussiti oko est forfait pour la double confrontation face au Togo. Il sera remplacé numériquement par Yann Mabella.



Bevic Moussiti Oko (mental.lu)

Déjà absent lors des 1^{re} et 2^e journées de ces éliminatoires comptant pour le Mondial 2022, BMO va manquer les deux matches face au Togo. Sorti à la 64^e minute du derby corse, le 25 septembre, l'avant-centre de l'ACA est blessé à la cheville.

C'est donc l'ancien Nancéien qui le remplacera dans le groupe de Paul Put.

Auteur d'un bon début de saison dans le modeste championnat luxembourgeois, Yann Mabella a l'avantage d'être en confiance. Et d'avoir glo-

balement réussi ses premiers pas en sélection, puisqu'il avait été l'un des Diabes rouges les plus remuants lors du match face à la Namibie.

Sa non-sélection initiale avait d'ailleurs soulevé quelques interrogations du côté des suiveurs des Diabes rouges. Le Toulousain de 25 ans sera finalement bel et bien présent pour se rendre à Lomé le 9 octobre puis pour la réception des Eperviers au stade Alphonse Massamba-Débat le 12 octobre.

C.D.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 11^e journée

Avec Fernand Mayembo titulaire, mais sans Nolan Mbemba (cheville), Le Havre bat Dijon 2-0. Solide, Mayembo a été remplacé à la 84^e.

Pour son centième match sous le maillot de Caen (deux de mieux qu'avec Reims), Prince Oniangue n'a pu empêcher la défaite du SMC face à Valenciennes (1-2).

Pas impliqué sur les buts nordistes, conséquences d'erreurs individuelles d'Abdi puis Wadja. Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe.

Rodez continue de piocher après son revers à Guingamp (1-2). Les Ruthénois n'ont pris qu'un point lors des quatre dernières journées : remplaçant lors du nul face à Grenoble, Adilson Malanda retrouvait sa place de titulaire au Roudourou.



Fernand Mayembo enchaînait un cinquième match consécutif avec le HAC (hac-foot.com)

Sur le premier but, sa relance est contrée puis son placement entrouvre une brèche dans laquelle s'engouffre M'Changama, passeur décisif.

Warren Bondo n'était pas convoqué par Benoît Pedretti, le nouvel entraîneur de l'AS Nancy, qui prend un point à Charley face au Paris FC (1-1).

Impeccable pendant 82 minutes, la défense de Niort, dont Bryan Pasi, malheureux sur la passe de Virginus pour Kalulu, craque à la 83^e. Les Chamois rentrent bredouilles de Sochaux (0-1).

Sans Bevic Moussiti Oko, blessé à la cheville, Ajaccio chute à domicile face à Quevilly-Rouen (0-1).

Au classement, Le Havre remonte à la 4^e place. Avec 20 points, les Normands devancent Ajaccio, 5^e avec 19 points, et Niort, 9^e avec 15 points.

Dans la seconde partie de tableau, Caen est 12^e avec 14 points, devant Rodez, 15^e avec 13 points, et Nancy, dernier avec 5 points. Ça sent déjà le sapin pour les Lorrains.

Camille Delourme



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ÉDUCATION

Les écoliers de Loandjili et de Mongo-Mpoukou dotés de kits scolaires

Dans le cadre de la rentrée scolaire de cette année, Lys Poaty Pambou, membre du bureau politique et président de la commission jeunesse du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a offert, le 2 octobre, plus de huit cents kits scolaires aux élèves du quatrième et cinquième arrondissements, Loandjili et Mongo-Mpoukou.

Composés de sacs à dos, des ardoises, des cahiers, des stylos, des gommages, des crayons, les kits scolaires ont été remis aux élèves du Centre social du quartier Loandjili Faubourg, ceux de l'école primaire et du collège d'enseignement général du quartier 418 Makayabou et de l'école primaire Dr Loembe Benoît, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou.

Edifiant la presse sur son geste, Lys Poaty Pambou a expliqué que celui-ci obéit à la double crise sanitaire et financière qui traverse l'ensemble des pays du monde. « Nous essayons chaque année, à l'orée de la rentrée scolaire, d'alléger d'une part les dépenses scolaires des parents et, d'autre part, d'égayer les écoliers. Ainsi,



Lys Poaty Pambou posant avec deux écoliers après la réception de leurs kits scolaires/Adiac

nous profitons de la circonstance pour demander aux élèves d'être présents à l'école dès le premier jour de cette rentrée 2021-2022. Un rendez-vous est pris avec ces derniers en fin d'année scolaire pour récompenser les élèves les plus méritants parmi eux », a-t-il déclaré.

Appréciant ce geste, Jérôme Ikama et Poaty Leandre, respectivement chef de quartier 512 Tchicaya-Eloi, à Mongo-Mpoukou; et représentante des élèves ont eu les mots suivants pour remercier le donateur: « Au nom de tous les enfants bénéficiaires de ces kits, nous vous disons une fois de plus merci pour avoir pensé aux écoliers et bonne chance et bon vent à vous ».

Séverin Ibara



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT À DJAMBALA DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES AU CONGO (PRODIVAC)



Brazzaville, le 4 septembre 2021 – Le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (PRODIVAC) sera lancé ce vendredi 08 octobre 2021, à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, au cours d'un atelier qui se tiendra sous le haut patronage de Madame Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Gouverneur Adjoint de la BAD en République du Congo. Seront également présents à cet atelier de deux jours (du 08 au 09 octobre 2021), entre autres, les autorités politico-administratives du pays, les représentants de la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres partenaires au développement; les représentants des départements de la zone du projet, les organisations de la société civile, les groupements des producteurs, etc.

Cet atelier de lancement aura pour objectif global de présenter le projet aux bénéficiaires, autorités politiques et administratives, représentants des producteurs, institutions de soutien au secteur privé, représentants des ministères sectoriels, secteur privé et organisations de la société civile.

L'atelier permettra également de présenter spécifiquement les opportunités prévues par le PRODIVAC ainsi que les conditions d'accès.

Le PRODIVAC a été approuvé le 23 décembre 2019, à Brazzaville, par la signature d'un accord de prêt entre la République du Congo et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour une valeur de 73 200 000 Euros, soit 48 016 052 400 Francs CFA. Il est entré en vigueur le 11 novembre 2020 et sera exécuté sur une durée de six (6) ans.

L'objectif général du PRODIVAC est de contribuer à

l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la diversification de l'économie du pays. Son objectif de développement est de « promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaînes de valeurs agro-alimentaires au Congo ». Ce projet vise, spécifiquement, l'amélioration des performances des chaînes de valeurs agricoles et l'amélioration de l'environnement des affaires, propice à la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles rentables.

Quatre composantes le sous-tendent, à savoir : (i) le Développement des compétences et promotion de l'entrepreneuriat agricole; (ii) l'Amélioration de la productivité et la résilience des systèmes de production agricole; (iii) le Développement institutionnel et le dialogue public-privé, et (iv) la Coordination et gestion du projet. Le PRODIVAC concentrera ses interventions sur quatre chaînes de valeurs, à savoir : le manioc, le maïs, la volaille et la pisciculture. Celles-ci ont été priorisées par les acteurs directs, en se fondant sur la demande des marchés, leur contribution à l'économie nationale et l'impact potentiel sur les ménages agricoles, les jeunes et les femmes. Le PRODIVAC aura comme zone d'exécution les corridors des grands centres de commercialisation et de consommation de Brazzaville et Pointe Noire, et les bassins de production dans les départements des Plateaux, du Pool et de la Bouenza. Les départements de la Cuvette et du Niari dans les lesquels les centres Songhaï sont situés, seront également couverts par le projet, notamment sur le volet entrepreneuriat des jeunes.

Le PRODIVAC vise également l'amélioration de la compétitivité des produits agricoles, l'optimisation des opérations de transformation et de commercialisation et, la facilitation des partenariats commerciaux entre les petits producteurs et les opérateurs privés.

Par ailleurs, le PRODIVAC est en cohérence avec le Plan

National de Développement (PND) 2018-2022, élaboré par le Gouvernement du Congo dont les deux axes stratégiques prioritaires sont : (i) la réforme du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle et; (ii) la diversification de l'économie avec une priorité accordée aux secteurs de l'agriculture, du tourisme et à l'industrialisation.

En effet, le gouvernement considère que la diversification dans les filières agricoles est susceptible d'approvisionner l'industrie de transformation, de tirer avantage des opportunités et des synergies y relatives, et de réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur. Le projet contribuera à la réduction des importations de denrées alimentaires évaluées à environ 600 milliards de FCFA par an.

Les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, notamment les peuples autochtones, sont les principaux bénéficiaires du PRODIVAC, soit 355.000 bénéficiaires dont 40% des femmes et 40% des jeunes dans les différents maillons des chaînes de valeurs agricoles ciblées. Pour ces populations, ce projet contribuera à augmenter leurs possibilités d'emplois et de revenus dans les activités de production et de transformation, leur attractivité et leur rentabilité, les appuis au développement de l'entrepreneuriat agricole et l'appui-conseil adéquat.

Enfin, les populations des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Bouenza qui constituent les bénéficiaires indirectes du PRODIVAC tireront profit de l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles ciblés et de la création d'emplois pour les jeunes.

Contact :

Hugues KOUDIMBILA

Tél : 05 564 50 40 / 06 615 58 53

Email : koudimbilahugues@gmail.com

COMMÉMORATION

Les 141 ans de la fondation de Brazzaville célébrés au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Après avoir célébré le 10 septembre dernier le souvenir de la rencontre mémorable entre le Makoko Iloo 1er et Pierre Savorgnan de Brazza, notamment le Traité d'amitié, près d'un mois après, soit le 3 octobre, le mémorial éponyme, sur l'initiative de sa directrice générale, Béline Ayessa, a célébré le 141e anniversaire de la fondation de Brazzaville, à travers une cérémonie faste marquée par des conférences et animations culturelles, le tout sanctionné par un rituel traditionnel.

3 octobre 1880- 3 octobre 2021, cela fait exactement 141 ans que Brazzaville a été fondée par l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, au lieu même où est érigé le mémorial éponyme. « Ce jour 3 octobre 2021 nous replonge dans les méandres de notre civilisation qui est l'ensemble des traits qui caractérisent l'état d'une société du point de vue technique, intellectuel, politique et moral sans porter de jugement de valeur. Précisant que la culture, la religion, la société et la civilisation ont un poids politique et idéologique déterminants au point de devenir des concepts clés ou des maîtres mots pour penser le monde et l'histoire à cette époque des lumières », a déclaré Eugénie Opou Mouayini, dans sa communication portant sur le thème « Rencontre des civilisations, culture, regard sur le monde, héritage commun ».

Le Pr Michel Alain Mombo a exposé sur le thème « Quelques repères historiques pour la permanence de la mémoire ». A travers ce thème, il a expliqué pourquoi doit-on célébrer la fondation de Brazzaville. Il a fait savoir que la célébration du 141e anniversaire de la fondation de Brazzaville a une ambition majeure : celle de mettre la postérité face aux faits qui disent les transformations que le pays a subies. Pour lui, la fondation de Brazzaville c'est aussi la rencontre de deux peuples, de deux civilisations, de deux cultures, qui devront s'enrichir mutuellement... La fondation de Brazzaville, c'est aussi, au plan et à l'échelle historique, l'avè-



Des diplomates et la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/DR

nement de l'école. Car, l'école élève l'homme à un échelon supérieur. C'est aussi en cela que l'arrivée de Pierre Savorgnan de Brazza en pays téké puis congolais, peut être perçue comme une facette de l'humanisme.

Brazzaville, d'une bourgade à la ville moderne

Le Pr Dominique Oba, pour sa part, a communiqué sur « Brazzaville une ville coloniale ». Il a structuré sa communication en trois parties, à savoir Du traité de Mbé à la fondation de Brazzaville ; Brazzaville dans l'Afrique équatoriale française ; et Les évolutions récentes de Brazzaville. Le Pr Dominique Oba a tenté de reconstituer les faits historiques liés aux rôles de grandes enver-

gures que Brazzaville a joués pendant la période coloniale. « Ville emblématique et historique, Brazzaville naquit officiellement le 3 octobre 1880 après la signature du Traité d'amitié entre Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Makoko. Après avoir planté un pavillon tricolore au profit de la France, par De Chavanne qui y laisse Malamine Camara à garder le poste occupé, Brazzaville se développe pour devenir respectivement en 1903 capitale du Congo français et en 1910 capitale de l'Afrique équatoriale française », a-t-il expliqué.

Dans son allocution de clôture, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a rappelé que voici 141 ans que s'érigea petitement, à par-

tir d'une bourgade, Mfoa, les bourgeois d'une urbanité future, 141 ans, que se tracèrent les routes d'une épopée qui constitue aujourd'hui le précieux trésor d'une histoire, « la nôtre, au milieu d'autres récits, qui font l'histoire de notre pays ; 141 ans, dis-je, que Pierre Savorgnan de Brazza, après avoir reçu du Makoko Iloo 1er l'hommage d'un accueil inoubliable, décida de planter sa tente... Il nous faut revenir ces indices des origines pour comprendre ce qui se vit ici et maintenant ».

Béline Ayessa a poursuivi son propos en disant, « autour de la fondation de la bien nommée Brazzaville, nous trouvons la naissance d'une histoire. De cette petite station du

pays téké, on est passé à une ville coloniale ; de ville coloniale, à ville refuge pour une France en quête de liberté ; d'une ville coloniale à une ville africaine se modernisant, hôtelière des différences, des multiplicités et des migrations. Oui, Brazzaville est aujourd'hui une cité urbaine. Georges Balandier, sociologue et anthropologue bien connu, ne s'en inspira-t-il pas lorsqu'il écrivit sa fameuse sociologie des Brazzavilles noires il y a plus de 60 ans ? »

Un rituel traditionnel

A l'occasion de la célébration des 141 ans de la fondation de Brazzaville, les notables de la cour royale de Mbé, associés à leurs frères notables de la ville de Brazzaville, ont organisé un rituel au Mémorial. Au cours de ce rituel, ils ont béni le Congo et ses institutions. L'un des vassaux de la cour royale de Mbé a invoqué les ancêtres tout en indiquant que cette terre où ils habitent est léguée par les ancêtres. Ils ne l'ont pas usurpée, a-t-il précisé. Le dignitaire a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir érigé ce lieu historique qui est le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Il a aussi remercié Béline Ayessa qui continue d'entretenir ce haut lieu historique, l'encourageant de continuer sur cette lancée, car le royaume téké compte avec elle comme personne ressource pour ne pas oublier l'histoire. Après quoi, les dignitaires ont aspergé du vin de palme dans la cour du mémorial.

Bruno Okokana

HOMMAGE À CHAIRMAN

Roga-Roga anime un concert

Inhumé le 21 septembre, le jour même que son corps a été découvert en état de décomposition, l'artiste musicien Chairman Jacques Koyo a laissé ses collègues de la corporation dans un émoi sans pareil. La meilleure manière de l'exprimer étant par le chant, le musicien Roga-Roga lui a rendu hommage, en fin de semaine dernière au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à travers un concert.

L'hommage à celui qui a su combiner la musique moderne et la musique traditionnelle à travers les sonorités de sa Cuvette natale, organisé par Ibroks productions (maison de production de Roga-Roga, patron de l'orchestre Extra musica), a connu la participation des groupes de la musique dite religieuse et la musique typique. Le concert a commencé par la musique religieuse avec le groupe Wisdom classic de Papa Roy, question de demander à l'Eternel Dieu de recevoir l'âme de l'artiste musicien Chairman Jacques Koyo dans son royaume. Sitôt après, Excellent Mavimba et son Kingoli authentique (groupe tradi-moderne) sont montés sur le podium pour montrer combien le « Génie du siècle » a su combiner ces deux genres musicaux.

L'un des moments phares de ce concert a été la prestation du groupe « Engondza », orchestre de Chairman Jacques Koyo. Plusieurs chansons du regretté artiste ont été interprétées parmi lesquelles «CTB» (chanson que l'artiste avait chantée pour valoriser le service que rendait une société de transport). Le tout accompagné de l'internationale danse Engondza qui a traversé les frontières nationales. Les trois enfants de l'illustre artiste ont participé à ce concert, notamment au sein du groupe musical « Engondza ». Leur prestation a été suivie

d'une salve d'applaudissements. Après est arrivé le moment tant attendu, la montée sur scène du groupe Extra musica de Roga-Roga. Alors que l'orchestre était à peine à sa première chanson, le public assoiffé réclamait déjà à gorge déployée la chanson «Bokoko». Convaincu qu'il ne pouvait quitter le podium dressé dans les jardins du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza sans jouer les partitions de ce morceau «fétiche » qui remue sans le vouloir les corps des mélomanes et amoureux de la bonne musique, Roga-Roga, a dit : « Chairman, c'était aussi le show. Pour lui faire honneur, je vais chanter pour vous la chanson «Bokoko». » Un moment tant attendu qui a permis à Sorel (chanteur et danseur maison) ainsi que les quatre danseuses du groupe d'épater le public. Enfin, c'est à travers la mélodie « Au revoir Génie du siècle, Adieu », répétée à plusieurs reprises sur le podium par les artistes musiciens, mécènes et autres invités de marque que ce concert hommage à Chairman Jacques Koyo le « Génie du siècle », le « Bulldozer » de la musique congolaise, a pris fin. A l'issue de ce concert, Roga-Roga a expliqué: « Génie Chairman a été un père spirituel pour moi, parce que j'ai commencé la musique dans son orchestre. Certes, j'ai par la suite créé l'orchestre Extra musica, mais



Les artistes et mécènes sur scène pour rendre hommage à Chairman Jacques Koyo/DR

chaque fois que je disposais d'un peu de temps, je me rendais chez lui pour échanger. Chairman Jacques Koyo a su mélanger la musique folklorique et la musique moderne au Congo. Et de ce métissage on a commencé à voir la sortie des groupes comme Kingoli et autres. Pour moi, il était un génie. Nous avons perdu notre baobab. Je ne pouvais pas manquer de lui rendre un vibrant hommage ».

Roga-Roga a saisi l'occasion pour remercier la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, de lui avoir donné l'opportunité de rendre hommage à Chairman Jacques Koyo en ce lieu de culture. Réponse du berger à la bergère, Béline Ayessa a remercié

aussi l'artiste. « Bravo et félicitations à toi Roga-Roga de nous avoir associés à cet hommage à Chairman Jacques Koyo », a-t-elle dit.

Alain Akouala Athipault, en sa qualité de grand mélomane et mécène, a reconnu à travers son témoignage l'immensité de l'artiste décédé. « C'est une perte immense. Jacques Koyo est l'homme qui a ouvert la voie à tout ce qui est tradi-moderne. » Dénidé productions, dernier producteur à avoir travaillé avec Chairman Jacques Koyo, y était et a témoigné. Connaissant l'artiste, il a reconnu en lui un « génie » de la musique congolaise. Ce que Chairman Jacques Koyo a fait est extraordinaire. Il a transformé la musique congolaise en joignant

la tradition dans le modernisme. Une expérience qui a reçu et suscité beaucoup d'intérêt pour d'autres groupes. Il y en a même qui ont vu le jour à travers l'expérience de Chairman Jacques Koyo. Sa mort est une grande perte pour la musique congolaise, a signifié Dénidé productions.

Michel Boyimbanda, président de l'orchestre Negro Band, l'un des doyens des musiciens congolais sinon le doyen des musiciens congolais encore en vie, a marqué de sa présence à ce concert hommage. Il l'a été également à double casquette, parce que Chairman Jacques Koyo a commencé sa carrière musicale dans l'orchestre Negro Band.

B.Ok.